

fini de nous" ou, pour employer les termes même de la légende, "Que le Ciel nous vienne en aide à tous deux". Les deux jouissent de la protection de la Grande-Bretagne contre les dictateurs.

Le premier ministre n'a pas hésité à faire connaître ses intentions au peuple américain. Jamais il ne permettra à un ennemi d'envahir les Etats-Unis par la voie du Canada. Et l'aide à l'Angleterre? Le premier ministre proclame la responsabilité du Canada en ce qui concerne sa propre protection...

M. l'ORATEUR: A l'ordre. L'honorable député a épuisé son temps de parole.

M. R. A. PELLETIER: (Rivière-de-la-Paix): En prenant part à ce grave et important débat, je me rends compte que les déclarations formulées par le premier ministre (M. Mackenzie King) lundi le 20 mars, doivent en ce moment apparaître comme un cauchemar lointain et indistinct à certains honorables députés que le ministre de la Justice (M. Lapointe) a souvent qualifiés par ces mots: "des ennuis à l'intérieur". Voici ce que le premier ministre déclara ce jour-là:

S'il y avait lieu de s'attendre à voir un agresseur lancer une attaque contre la Grande-Bretagne avec des avions de bombardement qui feraient pleuvoir la mort sur Londres, je n'ai aucun doute sur la décision que prendraient le peuple et le Parlement du Canada.

Va sans dire, nous savons depuis lors à quoi cette déclaration a donné lieu. Elle a provoqué un long débat à l'Assemblée législative ontarienne, qui fut tout de suite suivie de certaines manifestations à l'Assemblée législative québécoise. Je ferai observer au premier ministre qu'il n'a pas dit que le Canada irait au secours de la Grande-Bretagne, si l'ennemi faisait pleuvoir les bombes sur sa population. Il s'est borné à dire que, s'il y avait lieu de s'attendre à voir un agresseur lancer une attaque contre la Grande-Bretagne, il n'avait aucun doute sur la décision que prendraient le peuple et le Parlement du Canada. Voilà pourquoi je soutiens, monsieur l'Orateur, que l'attitude qu'adopte aujourd'hui le premier ministre est une volte-face si complète qu'elle doit combler d'aise les honorables députés que le ministre de la Justice, ainsi que je l'ai dit, appelle ses "petits ennuis à l'intérieur même".

Le discours que le premier ministre a prononcé aujourd'hui est difficile à résumer, à mon avis, à cause de sa longueur et de son importance, et il serait impossible de le commenter de façon satisfaisante sans lui accorder l'examen et l'étude voulus. J'ai écouté attentivement le discours du premier ministre et j'ai été étonné de l'entendre donner aujourd'hui une nouvelle orientation à la politique extérieure du Canada. Il a affirmé que le Gouvernement n'était pas disposé à prendre

au nom de ce pays de nouveaux engagements devant être exécutés dans des conditions que l'on ne saurait prévoir actuellement. Je suis parfaitement d'accord avec lui sur ce point, mais je demeure convaincu que l'on ne donnera pas à son discours un autre sens que celui qu'il a fait entendre à la Chambre, savoir, qu'il s'est effectué un plus grand rapprochement entre le Canada et les Etats-Unis et qu'il existe une tendance à s'éloigner de la Grande-Bretagne. Je suis sûr que la déclaration du premier ministre sera interprétée de cette façon, et, parce que j'envisage la situation d'un point de vue réaliste, j'estime qu'il a raison d'adopter cette attitude. Je répète, toutefois, que l'on ne pourra s'empêcher de conclure, en lisant son discours, qu'il s'est effectué un rapprochement avec les Etats-Unis plutôt qu'avec la Grande-Bretagne. Par exemple, après avoir affirmé que le Gouvernement n'est pas disposé à prendre au nom de ce pays de nouveaux engagements qui devront être exécutés dans des conditions que l'on ne saurait prévoir actuellement, il laisse entendre clairement qu'en ce qui concerne le Canada, nous ferons tout en notre pouvoir pour empêcher qu'un agresseur atteigne jamais le territoire américain.

Pensons-y bien. Si la Belgique disait: "Nous ne permettrons pas qu'un agresseur traverse notre territoire pour aller attaquer la France;" ce serait-là une déclaration semblable à celle que formule le premier ministre lorsqu'il affirme que le Canada ne permettra à aucun agresseur de traverser le sol canadien pour se rendre aux Etats-Unis. Quelle autre interprétation peut-on donner à ces paroles, si ce n'est qu'il s'est effectué un plus intime rapprochement avec les Etats-Unis et que l'on se soucie moins de faire croire au peuple britannique que les relations entre le Canada et la Grande-Bretagne sont aussi intimes que celles du Canada avec les Etats-Unis. Je le dis sans manquer de loyauté et parce que je suis fermement convaincu que c'est dans ce sens-là qu'il faut interpréter la déclaration du premier ministre, étant donné que la ligne de conduite qu'il a adoptée se passe de commentaires. Il se pourrait que le reste du monde envisage ses remarques du même point de vue que moi.

Au début de son discours, le premier ministre a fait allusion à la crise réglée à Munich l'an dernier, et il a examiné ensuite l'attitude prise par les différentes nations à ce moment-là. Je crains de n'être le premier à jeter une note de discorde dans le débat, mais je suis persuadé que d'autres partagent l'opinion que je vais exprimer. Je vous apporterai même, à l'appui de ma déclaration, le témoignage de quelques hommes qui sont beaucoup plus compétents que moi. Je vois que le premier